

Question orale de Mme Ledan : Consommation d'énergie, durabilité des bâtiments et de leur usage dans les écoles communales.

Mme Ledan rappelle que l'entretien et la rénovation des écoles communales incombent au service des Bâtiments communaux.

Elle souhaiterait donc obtenir de la part du Collège des réponses aux questions suivantes.

Dans quelle mesure la réduction de la facture énergétique est-elle prise en compte et suivie d'applications concrètes dans tous ses aspects lors des rénovations mises en œuvre par la commune (notamment au Val Fleuri) : renouvellement des châssis avec pose de double ou triple vitrage, isolation des toits ou façades végétalisées, installation de chaudières à condensation moins énergivores, ventilation...?

La cinquantaine d'ouvriers qui effectue tous les travaux d'entretien nécessaires est-elle sensibilisée aux économies d'énergie, notamment pour ce qui relève de l'entretien des installations de chauffage ? Ce service s'inscrit-il dans une démarche durable, en veillant par exemple à la durabilité des matériaux utilisés (peinture, colle, bois,...) ?

Les personnels de ces écoles sont-ils sensibilisés à ces questions, notamment par rapport à l'utilisation de l'éclairage, l'ouverture et la fermeture des fenêtres en hiver, vu que, selon les propos de certains usagers, les éclairages extérieurs de l'école du Centre fonctionnent en plein jour de manière régulière et que les toilettes et certaines salles de classe sont tellement surchauffées qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres pour obtenir une température supportable ?

M. l'Echevin Biermann répond que le poste de conseiller Energie, créé dans le cadre du programme « Plage » il y a une dizaine d'année, a été maintenu au sein de l'administration. La tâche de l'architecte qui exerce cette fonction consiste à suivre l'évolution des consommations d'énergie dans les différents bâtiments communaux. D'ailleurs, les résultats semblent probants puisque, le 13 juin dernier, Sibelga a publié un long rapport particulièrement élogieux pour la politique menée par l'administration communale d'Uccle en cette matière. Le Collège a surtout veillé à effectuer des investissements qui permettent de remplacer les équipements dans un sens favorable aux économies d'énergie.

Depuis dix ans, la consommation d'énergie de la commune a décliné chaque année d'environ 4 %. Il s'agit d'une économie cumulée de 30 gigawatt/heure, pour un montant de 2.250.000 €, correspondant à la consommation cumulée de 2.000 ménages bruxellois. De tels résultats n'ont pu être atteints que grâce au travail en équipe mené par les différents services communaux. Le service de l'Architecture a pris ce facteur en compte pour la conception et la rénovation des bâtiments, et il en a été de même pour les services de maintenance dans le cadre de la gestion des équipements, du chauffage, de la ventilation, de l'illumination, de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures, du remplacement des châssis, de l'isolation des façades.

Les nouveaux bâtiments sont construits de manière à être performants en termes d'économie d'énergie, comme ce fut le cas pour le projet d'extension de l'école de Calevoet.

Le Collège sollicite l'octroi de subsides pour atteindre ces objectifs, tels que les subsides URE (utilisation rationnelle de l'énergie).

La commune a joué un rôle pilote dans le développement du projet « Enerclick », grâce au soutien de la Ministre régionale de l'Environnement. Uccle apporte également son concours au projet « Enerclick-Scan », mis en œuvre par Sibelga. Grâce à cette collaboration, la conseillère Energie de l'administration communale dispose d'outils lui permettant de suivre au quart d'heure près l'évolution des consommations d'énergie dans les bâtiments considérés comme prioritaires. Dès qu'un écart est constaté, le déclenchement d'un signal d'alerte permet l'envoi d'une équipe susceptible d'intervenir sur l'anomalie.

L'administration communale dispose aussi d'un cadastre énergétique des bâtiments afin de déterminer de manière adéquate les priorités d'investissement dans un parc immobilier comptant une soixantaine d'implantations.

Les choix opérés en matière énergétique sont déterminés en fonction des critères suivants :

- la consommation spécifique du bâtiment par rapport à la moyenne communale ;

- l'impact financier du site par rapport au coût énergétique communal ;
- le montant de l'investissement, la priorité étant accordée aux dossiers garantissant un meilleur retour sur investissement.

La mission de la responsable Energie ne se limite pas à la surveillance des bâtiments existants, puisqu'elle est également consultée en amont pour tous les nouveaux projets afin d'aiguiller l'ensemble des décideurs : architectes, ingénieurs, etc.

Grâce à la collaboration établie avec Sibelga, dans le cadre du projet « Solar-Click », quatre sites vont être équipés d'installations photovoltaïques : l'école de Messidor, l'école du Homborch, le futur centre administratif d'Uccle, nommé comme lauréat de « Be Exemplary », et le nouveau centre opérationnel Stalle.

Des actions de sensibilisations sont également menées auprès des ouvriers communaux. Les chaudières sont coupées par les services en période estivale afin d'éviter les consommations parasites ou les consommations de veilleuse. En outre, l'installation de compteurs intelligents, « data-logués », a permis d'améliorer de manière significative la performance énergétique des bâtiments.

En matière de peinture, l'administration communale exige le recours aux écolabels dans les cahiers des charges.

Mme l'Echevin Maison rappelle qu'il y a quelques années, les échevinats de l'Education et de l'Environnement se sont concertés pour organiser une campagne de sensibilisation intitulée « L'Ecole, l'Energie et moi », avec le soutien de la Région.

L'administration régionale a mis certains de ses agents à contribution pour initier le personnel et les élèves des écoles à cette problématique. Ce programme, étalé sur deux ans, concernait initialement trois écoles et a abouti à des résultats probants en termes d'économie d'énergie.

Depuis lors, une action du même type a été lancée à l'école Longchamp et cet effort de sensibilisation a été poursuivi par la suite par diverses opérations telles que, par exemple, l'action « gros pulls », effectuée une fois par an.

Les problèmes évoqués par Mme Ledan à propos de l'école du Centre proviennent de la partie des bâtiments occupée par les agents contractuels subventionnés (ACS). Mme l'Echevin Maison va se concerter avec M. l'Echevin Biermann afin de résoudre ce problème de luminosité.